

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة قاصدي مرباح - ورقلة

Faculté des Sciences de la Nature et
de la Vie



كلية علوم الطبيعة و الحياة

Vice-Décanat chargé de la post-graduation,
de la recherche scientifique et des relations
extérieures

Ouargla, Le 17 septembre 2018

Note aux Doctorants

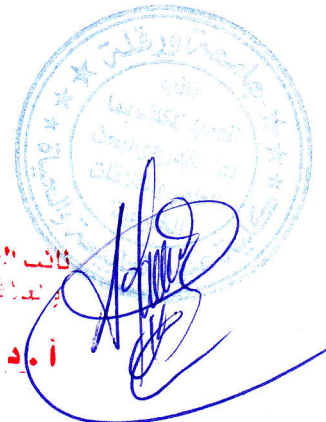
Le dernier délai des inscriptions et des réinscriptions en doctorat (sciences et 3^{ème} cycle) au titre de l'année universitaire 2018/2019 est fixé au 25 novembre 2018.

NB : Les dossiers relatifs à l'inscription en 1^{ère} année Doctorat sciences doivent être accompagnés de deux (02) déclarations sur l'honneur (ci-joint) :

- La première concernant la non inscription ou réinscription au sein d'une autre établissement universitaire,
- La seconde concernant l'engagement du respect de l'honnêteté scientifique lors de la réalisation de la thèse.

Copie :

- La Doyenne
- Le Président du Conseil Scientifique



ثائب المسؤولية مكلف بما بعد التدرج
بدراسات إخراجية والبحث العلمي
أ.د. عبد القادر عظامو